

Programme d'études techniques

589.A0

Techniques de production et de postproduction télévisuelles

Secteur
de formation

13

Communications
et documentation

Québec 

Programme d'études techniques

589.A0

Techniques de production et de production télévisuelles

Secteur
de formation

13

Communications
et documentation

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Laurier Tremblay
Directeur des études
Cégep de Jonquière

Conception et rédaction

Jean Fortin
Enseignant
Cégep de Jonquière

Jean-François Boivin
Enseignant
Cégep de Jonquière

Louis Pellerin
Enseignant
Cégep de Jonquière

Denis Simard
Enseignant
Cégep de Jonquière

Jean-François Pouliot
Consultant en formation

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services des publications
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006–06-00346

ISBN 978-2-550-47728-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-47729-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Mance Bacon

Conseillère en formation et en développement organisationnel
Service-conseil-Ressources humaines
Société Radio-Canada (télévision)

Sébastien Bergeron

Superviseur du compositing
Hybrid Technologies

Claire Boileau

Assistante à la réalisation
Coscient

Léo Boulanger

Aiguilleur
TQS Montréal

Mario Bourassa

Aiguilleur
Pigiste

Michel Chamberland

Vice-président du développement et de la production
Serdy Vidéo

Roger Caron

Directeur de site
Société Radio-Canada (télévision)

Pierre-Luc Choquette

Preneur de son-mixeur
Productions Mégafun

Richard Cormier

Administrateur délégué
Riot

Renée Côté

Responsable de la formation artistique professionnelle
Ministère de la Culture et des Communications

Gilles Cuierrier

Cadreur
TVA Montréal

Serge Desrosiers

Superviseur technique
Studio Lasalle

Rémi Dussault

Directeur
École des métiers de l'image et des métiers numériques de
Montréal

Jean Faucher

Éclairagiste
TVA Montréal

Éric Fortin

Directeur adjoint
Son Original
Covitech Sonolab

Manon Giguère

Assistante à la réalisation
RDI

Louis Girardin

Monteur
Astral Tech

Frédéric Grenon

Assistant-bruiteur
Pigiste

Benoît Hébert

Technicien de la mise en ondes
TVA

Denis Hérard

Preneur de son
TVA

Julie Labarre

Coordonnatrice de production et de postproduction
Productions Mégafun

Gilles Lamarre

Cadreur
TVA

Jean Lamoureux

Producteur-réalisateur
Productions J

Marc Landry

Réalisateur
CKTV Jonquière

Michel Lapointe

Directeur technique
Astral Tech

Daniel Lavoie

Directeur technique
Softimage

Richard Legault

Directeur de l'éclairage

Louise Lippé

Assistante-réalisatrice
TQS Montréal

Robert Morin

Chef de l'exploitation
RDS

Denis Mondion

Vice-président de la création et du développement
Technicolor Covitec

Étienne Patry
Coloriste
Vision Globale

Diane Piotte
Assistante à la réalisation
Pigiste

Geneviève Poirier
Coordonnatrice de production-secrétaire de production
Zone III

Lucien Rainone
Réalisateur et producteur

Johanne Roy
Assistante à la réalisation
RDS

Luc Sauvageau
Vice-président des opérations
Groupe TVA

Raynald Savard
Directeur des opérations
TVA Québec

Roxanne Tremblay
Assistante à la réalisation
Musique Plus
Pigiste

Rosaire Turcotte
Superviseur de la programmation

Kathleen Vachon
Assistante à la réalisation
Productions PRAM

Isabelle Vallée
Assistante à la réalisation
Société Radio-Canada

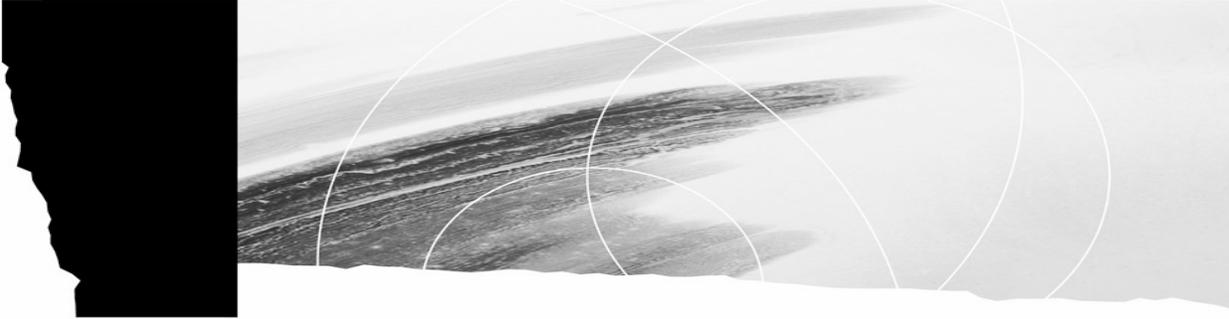
Pierre-Alexandre Vallée
Spécialiste du soutien
Discreet

René Villeneuve
Directeur des services techniques et informatiques
Office national du film

Table des matières

Présentation du programme d'études.....	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique.....	53
Intentions éducatives en formation spécifique.....	54
Harmonisation	55
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en production et en postproduction télévisuelles.....	57
Exploiter un environnement informatique.....	59
Travailler en équipe.....	61
Analyser des créations artistiques visuelles et sonores.....	63
Préparer les éclairages.....	65
Effectuer des prises de vue.....	67
Préparer la prise de son.....	69
Effectuer les opérations de magnétoscopie.....	71
Analyser des scénarios.....	73
Adapter la distribution des signaux à des besoins de production ou de postproduction.....	75
Produire des génériques.....	77
Effectuer l'aiguillage vidéo.....	79
Effectuer le tournage et le montage pour des informations journalistiques.....	81
Coordonner les activités menées sur un plateau de production.....	83
Coordonner la réalisation d'une émission.....	85
Participer à l'élaboration d'un projet de production télévisuelle.....	87
Concevoir les éclairages pour une production télévisuelle.....	89
Concevoir la prise de son pour une production télévisuelle.....	91
Effectuer des tournages à la caméra.....	93
Produire des émissions en studio.....	97
Effectuer les transmissions de signaux en extérieur.....	101
Produire des émissions en unités mobiles.....	103
Effectuer le montage d'une émission.....	107
Transférer des films sur bandes vidéo.....	109

Effectuer le prémontage d'une production.	111
Participer à l'élaboration de projets de postproduction.	113
Concevoir les éclairages pour le tournage d'effets spéciaux.....	115
Effectuer le tournage d'effets spéciaux.	117
Créer des illustrations et des animations de synthèse à deux dimensions.	119
Effectuer l'animation d'éléments visuels de synthèse à trois dimensions.	121
Effectuer le compositing des effets spéciaux.....	123
Effectuer le montage final d'une production.....	127
Effectuer le montage sonore et le mixage final.....	129



589.A0 **Techniques de production et de postproduction télévisuelles**

Année d'approbation : 2003

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	90 2/3 unités
Durée totale :	2 625 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	
Tronc commun et voie de spécialisation, production :	1 965 heures-contact
Tronc commun et voie de spécialisation, postproduction :	1 965 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2 et aux conditions particulières suivantes :

- Aucune

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 64 unités pour chacune des voies de spécialisation.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

Tronc commun

- 038U Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en production et en postproduction télévisuelles.
- 038V Exploiter un environnement informatique.
- 038W Travailler en équipe.
- 038X Analyser des créations artistiques visuelles et sonores.
- 038Y Préparer les éclairages.
- 038Z Effectuer des prises de vue.
- 0390 Préparer la prise de son.
- 0391 Effectuer les opérations de magnétoscopie.
- 0392 Analyser des scénarios.
- 0393 Adapter la distribution des signaux à des besoins de production ou de postproduction.
- 0394 Produire des génériques.
- 0395 Effectuer l'aiguillage vidéo.

Voie de spécialisation A, Production télévisuelle

- 0396 Effectuer le tournage et le montage pour des informations journalistiques.
- 0397 Coordonner les activités menées sur un plateau de production.
- 0398 Coordonner la réalisation d'une émission.
- 0399 Participer à l'élaboration d'un projet de production télévisuelle.
- 039A Concevoir les éclairages pour une production télévisuelle.
- 039B Concevoir la prise de son pour une production télévisuelle.
- 039C Effectuer des tournages à la caméra.
- 039D Produire des émissions en studio.
- 039E Effectuer les transmissions de signaux en extérieur.
- 039F Produire des émissions en unités mobiles.
- 039G Effectuer le montage d'une émission.

Voie de spécialisation B, Postproduction télévisuelle

- 039H Transférer des films sur bandes vidéo.
- 039J Effectuer le prémontage d'une production.
- 039K Participer à l'élaboration de projets de postproduction.
- 039L Concevoir les éclairages pour le tournage d'effets spéciaux.
- 039M Effectuer le tournage d'effets spéciaux.
- 039N Créer des illustrations et des animations de synthèse à deux dimensions.
- 039P Effectuer l'animation d'éléments visuels de synthèse à trois dimensions.
- 039Q Effectuer le compositing des effets spéciaux.
- 039R Effectuer le montage final d'une production.
- 039S Effectuer le montage sonore et le mixage final.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

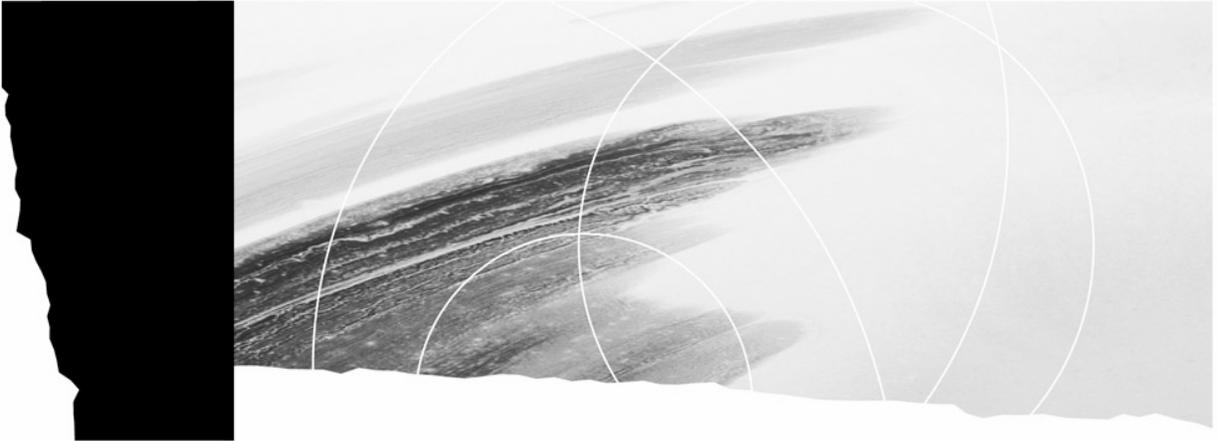
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou Humanities : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de textes.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4 Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. |
| 2 Comparer des textes. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. |
| 3 Déterminer un point de vue critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du point de vue critique. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-4
 Nombre d'unités : 2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
 • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
 • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constituée de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 | Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 | Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 | Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Nombre d'heures-contact :	60
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. |
| 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non-expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non-expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.</p> <p>2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.</p> <p>3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. |
| 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. |
| 3 Établir des conclusions. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifique type.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments**Critères de performance**

1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.

2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.

- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).

3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques.
- À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.
- À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.
- À partir :
 - de situations de la vie courante;
 - de sujets simples de la vie courante.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message entendu.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
- Prononciation intelligible.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence dans l'expression du message.
- Réponses pertinentes aux questions posées.

4 Rédiger un texte de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.
- À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.</p> <p>4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie. <ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes. <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. <ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |
|---|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. • Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

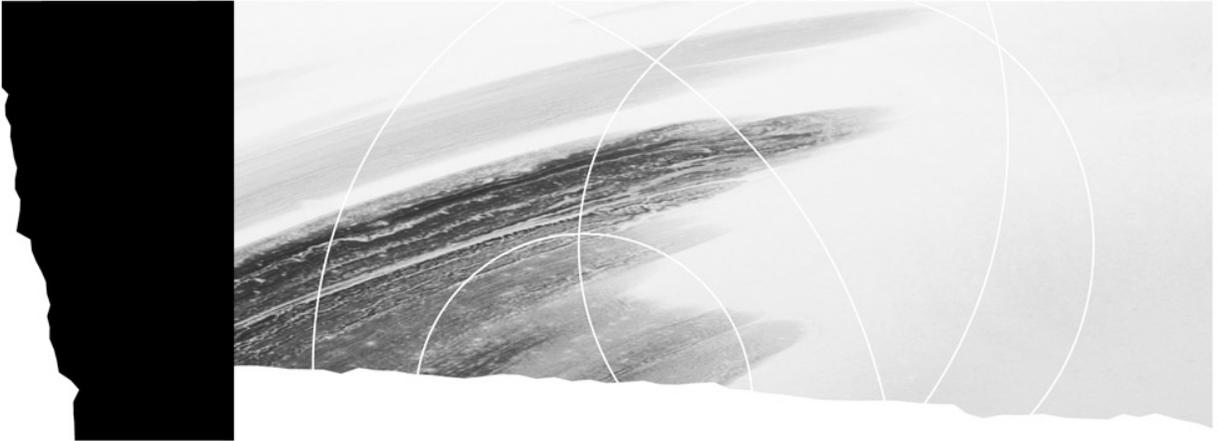
Précisions sur la compétence**Critères de performance**

- 1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.
- 2 Utiliser le médium.

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

Intentions éducatives de la formation spécifique

Harmonisation

Objectifs et standards de la formation spécifique

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* vise à former des personnes aptes à exercer les fonctions de travail de technicienne et de technicien en production télévisuelle ou de technicienne et de technicien en postproduction télévisuelle.

Les principales professions associées aux fonctions de travail visées sont : caméraman, preneur de son, monteur d'images, monteur de son, monteur d'effets spéciaux, assistant à la réalisation, coordonnateur à la production, metteur en ondes, contrôleur de l'image, aiguilleur, régisseur, éclairagiste et mixeur.

Voie de spécialisation : *Production télévisuelle*

Les techniciennes et les techniciens en production télévisuelle travaillent dans les réseaux nationaux de télédiffusion publics et privés ainsi que leurs stations régionales de même que pour les entreprises ou maisons de production bénéficiaires de l'impartition.

Les entreprises de télédiffusion et les maisons de production réalisent l'élaboration, la planification, la production proprement dite, ainsi que la diffusion des produits destinés à la télédiffusion.

C'est en équipe et sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur ou encore d'une productrice ou d'un producteur que travaillent généralement les techniciennes et les techniciens en production télévisuelle. Ces derniers doivent également interagir avec différentes personnes : les artistes, les comédiennes et les comédiens, les personnalités publiques, les musiciennes et les musiciens, le personnel technique, les chefs de service de même que le personnel de création et d'encadrement.

Voie de spécialisation : *Postproduction télévisuelle*

Les techniciennes et les techniciens en postproduction télévisuelle travaillent dans les réseaux nationaux de télédiffusion publics et privés ainsi que leurs stations régionales de même que pour les entreprises bénéficiaires de l'impartition. Ces organisations se spécialisent dans une gamme de produits qui vont du prémontage au montage final en passant par le transfert film, le tournage d'effets spéciaux, l'infographie 2D et 3D, le compositing, le montage sonore et le mixage.

Les techniciennes et les techniciens en postproduction télévisuelle voient au montage et à l'assemblage des différents éléments du produit télévisuel final ainsi qu'à leur télédiffusion. Ils travaillent en petites équipes organisées en fonction de la complexité de la production et des compétences qu'elle exige, chaque membre de l'équipe effectuant son travail selon un échéancier de réalisation. La supervision est exercée par le personnel de réalisation et de direction artistique.

Les techniciennes et les techniciens en production et en postproduction télévisuelles travaillent dans un environnement technologique complexe et en évolution constante, qui exige la maîtrise de l'utilisation des appareils analogiques et numériques, ainsi que la compréhension de l'organisation des infrastructures de production.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* vise :

- à rendre la personne efficace dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités correspondant à une profession;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens de gérer sa carrière.

Intentions éducatives en formation spécifique

Le programme *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* permet de réaliser les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale.

En ce qui a trait à la formation spécifique, le programme répond à deux grandes exigences de la formation collégiale, soit la polyvalence et la maîtrise de la formation technique. Les compétences générales permettent aux élèves d'acquérir les connaissances fondamentales sous-jacentes au travail à accomplir, assurant ainsi leur polyvalence. Ces compétences sont transférables dans d'autres secteurs d'activités. La maîtrise de la formation technique, est assurée par l'acquisition de compétences particulières directement liées aux résultats du travail et aux tâches qu'elles sous-tendent. Ces compétences favorisent une mobilité professionnelle en couvrant l'ensemble des facettes des fonctions de travail.

Enfin, le programme vise à développer des attitudes et des comportements essentiels à l'exercice efficace des fonctions de travail. Les diverses situations auxquelles les élèves doivent faire face les amènent à développer leur créativité, leur sens des responsabilités, leur capacité de travailler en équipe, leur autonomie et leur habileté à résoudre des problèmes en se servant de la logique, de l'analyse et de la synthèse. La complexité et la durée des travaux réalisés exigent aussi d'eux rigueur, minutie, ordre et méthode.

Harmonisation

Le programme d'études techniques *Techniques de production et de postproduction télévisuelle* (589.A0) a été conçu dans le cadre d'un projet d'harmonisation avec le programme *Techniques de communication dans les médias* (589.B0). L'harmonisation des programmes a pour but d'optimiser le cheminement de l'élève durant sa formation, en facilitant son passage d'un programme à un autre ou d'un ordre d'enseignement à un autre tout en évitant la duplication des apprentissages.

Tableau 1

Techniques de production et de postproduction télévisuelles		Techniques de communication dans les médias
Exploiter un environnement informatique.	↔	Exploiter un environnement informatique.
Travailler en équipe.	↔	Travailler en équipe.
Analyser des créations artistiques visuelles et sonores.	↔	Analyser des créations artistiques visuelles et sonores.
Effectuer le tournage et le montage pour des informations journalistiques.	↔	Effectuer le tournage et le montage pour des informations journalistiques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en production et en postproduction télévisuelles.

Contexte de réalisation

- À partir des lois, règlements, normes, règles d'éthique et conventions collectives de travail.
- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les organismes du secteur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Examiner la structure et le fonctionnement des médias.

- Reconnaissance des types de propriétés des médias.
- Reconnaissance de la fonction des médias dans la société.
- Interprétation juste des cadres normatifs et des réglementations en vigueur.
- Repérage des situations de communication.
- Examen complet de la nature des activités et de la conduite des opérations.

2 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance des différents cheminements de carrière et des possibilités de travail autonome.
- Reconnaissance des risques pour la santé et la sécurité au travail.

3 Examiner les tâches et les opérations liées la fonction de travail.

- Examen complet des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.

4 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Examen complet des qualités nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.
- Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements requis et les différentes tâches de la fonction de travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter un environnement informatique.

Contexte de réalisation

- À partir d'un poste informatique.
- À l'aide de logiciels et de périphériques.
- À l'aide de la documentation technique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 S'assurer de la disposition ergonomique de l'environnement informatique.

- Reconnaissance des risques pour la santé et la sécurité liés à l'utilisation d'un poste informatique.
- Pertinence des mesures préventives et correctives appliquées.

2 Installer et mettre à jour des logiciels.

- Consultation appropriée du guide d'utilisation.
- Choix des mises à jour appropriées.
- Application correcte des procédures d'installation et des mises à jour.
- Utilisation appropriée des systèmes d'exploitation.
- Vérification appropriée de l'installation et des mises à jour.
- Respect des limites d'intervention professionnelle.

3 Acquérir des images et des sons.

- Connexion du périphérique au port approprié.
- Configuration correcte du protocole de communication.
- Choix approprié du format de fichiers.
- Utilisation appropriée du périphérique et des logiciels.
- Sauvegarde correcte du fichier.

4 Saisir des textes.

- Utilisation appropriée des fonctions de base du logiciel.
- Conformité du texte avec l'information initiale.
- Sauvegarde et impression correctes du fichier.

5 Produire des tableaux et des graphiques.

- Utilisation appropriée des fonctions de base du logiciel.
- Choix approprié du type de tableau ou du type de graphique.
- Choix approprié des formules de calcul.
- Respect des normes de présentation visuelle.
- Sauvegarde et impression correctes du fichier.

- 6 Consulter une base de données.
- Utilisation appropriée des fonctions de base du logiciel.
 - Pertinence des requêtes.
 - Application correcte des règles de la logique formelle.
- 7 Échanger des fichiers.
- Reconnaissance des formats de fichiers.
 - Choix approprié du support de sauvegarde.
 - Traduction pertinente des fichiers.
 - Configuration correcte du protocole de communication.
 - Utilisation appropriée des logiciels de télécommunication, de navigation et antivirus.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Travailler en équipe.

Contexte de réalisation

- Pour des situations de travail en entreprise et de télétravail.
- Dans le cadre d'une structure hiérarchique.
- Avec des clientes et des clients.
- À l'aide de la documentation relative aux objets de rencontre.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Entrer en contact avec des personnes.

- Présentation de soi appropriée à la situation de communication.
- Interprétation juste des messages verbaux et non verbaux.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute.

2 Présenter et recevoir de l'information professionnelle.

- Choix approprié du moyen de communication.
- Utilisation appropriée des techniques de communication.
- Pertinence et justesse de l'information transmise.
- Prise correcte de notes.
- Respect des règles d'éthique professionnelle.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute.

3 Mettre en œuvre des moyens favorisant la réalisation d'un projet de travail en équipe.

- Interprétation juste des objectifs du projet.
- Relevé des tâches à accomplir et des collaborations requises.
- Interprétation juste des messages verbaux et non verbaux.
- Utilisation appropriée des techniques de motivation et de gestion de conflits.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute.
- Respect des idées et des opinions des personnes.
- Respect de la dynamique de travail.
- Respect du champ de compétence des personnes.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des créations artistiques visuelles et sonores.

Contexte de réalisation

- À partir de créations de genres et d'époques différentes sur supports et médias variés.
- À l'aide de grilles de lecture et de documents de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Faire l'aperception de la création et en distinguer les composantes.

- Manifestation d'ouverture d'esprit.
- Utilisation appropriée des grilles de lecture et de la documentation de référence.
- Distinction juste des procédés, des outils de production, des moyens d'expression ou des styles.

2 Situer la création dans son contexte d'émergence.

- Interprétation juste de l'intention de création.
- Interprétation juste des éléments significatifs de la conjoncture historique.
- Analyse juste des dimensions culturelles et sociales de la création.
- Détermination correcte du courant d'appartenance de la création.
- Utilisation appropriée des grilles de lecture et de la documentation de référence.

3 Cerner la signification de la création.

- Pertinence des liens effectués entre les composantes de la création et le contexte d'émergence.
- Détermination des éléments significatifs du message.
- Détermination des éléments de composition significatifs.
- Emploi correct de la grammaire.
- Utilisation appropriée des grilles de lecture et de la documentation de référence.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Préparer les éclairages.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan d'éclairage et du découpage technique.
- À l'aide de projecteurs, de filtres, de masques, de biscuits, d'accessoires d'éclairage et de posemètres.
- À l'aide de consoles d'éclairage et de contrôleurs de projecteurs robotisés.
- Sous la supervision d'une ou d'un éclairagiste en chef ou encore d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le plan d'éclairage.

- Relevé des projecteurs et des accessoires à utiliser.
- Relevé des points d'accrochage et de branchement.
- Repérage des ambiances, des formes, des volumes et des reliefs à créer.
- Planification adéquate des étapes d'installation.

2 Installer les projecteurs.

- Interprétation juste des normes d'installation.
- Sélection, positionnement, fixation et pointage corrects des projecteurs.
- Branchement correct des projecteurs aux extensions électriques.
- Pertinence de la correspondance établie entre les projecteurs et les gradateurs.
- Respect des normes de charges de circuits.
- Respect du code du bâtiment et du code électrique.
- Respect des limites d'intervention professionnelle.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

- 3 Régler les éclairages.
- Sélection et installation correctes des filtres, des masques, des biscuits et des accessoires.
 - Orientation et limitation correctes des faisceaux lumineux.
 - Intensité lumineuse conforme au plan d'éclairage.
 - Utilisation appropriée du posemètre.
 - Regroupement correct des projecteurs.
 - Utilisation appropriée des fonctions de programmation de la console d'éclairage et des contrôleurs de projecteurs.
 - Rendus, séquences et effets d'éclairage conformes aux exigences artistiques.
 - Collaboration appropriée avec le personnel scénographique et audio.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 4 Cadrer des sujets fixes et en mouvement.
- Réglage correct de la mise au point, de la profondeur de champ et de la vitesse d'obturation.
 - Précision des angles de prises de vue.
 - Fluidité et précision des mouvements de la caméra.
 - Application correcte des règles de grammaire du langage filmique.
 - Esthétique des plans.
 - Respect des consignes de réalisation.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 5 Remiser l'équipement.
- Vérification appropriée du fonctionnement de la caméra et de ses accessoires.
 - Détermination correcte des anomalies de fonctionnement.
 - Débranchement, démontage et rangement corrects de la caméra, du support et des accessoires.
 - Rédaction correcte d'une demande d'entretien ou de réparation.
 - Respect des responsabilités confiées au personnel d'entretien.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des prises de vue.

Contexte de réalisation

- À partir de consignes de réalisation.
- Avec des caméras à fixer ou portables.
- À l'aide de supports tels : trépied, piédestal de caméra, grue ou support de type *steadycam*.
- À l'aide d'objectifs, de filtres d'effets, de filtres colorimétriques et de porte-filtres.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les consignes de réalisation.

- Relevé des blocs, des transitions et des durées.
- Analyse juste des exigences artistiques et techniques.
- Analyse juste des valeurs de plans et des angles de prises de vue.
- Planification adéquate des mouvements, des positions et des cadrages.

2 Installer la caméra.

- Vérification appropriée de l'état de la caméra, du support et des accessoires.
- Installation correcte du support.
- Fixation correcte de la caméra sur le support.
- Choix et fixation appropriés des objectifs, des porte-filtres et des filtres.
- Branchement correct de la caméra.
- Balancement correct de la caméra et des accessoires sur le support.

3 Étalonner la caméra.

- Interprétation juste des phénomènes colorimétriques.
- Utilisation appropriée des fonctions de réglage de la caméra.
- Utilisation appropriée d'une charte de gris et des instruments de mesure.
- Équilibre des noirs et des blancs.

- 4 Cadrer des sujets fixes et en mouvement.
- Réglage correct de la mise au point, de la profondeur de champ et de la vitesse d'obturation.
 - Précision des angles de prises de vue.
 - Fluidité et précision des mouvements de la caméra.
 - Application correcte des règles de grammaire du langage filmique.
 - Esthétique des plans.
 - Respect des consignes de réalisation.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 5 Remiser l'équipement.
- Vérification appropriée du fonctionnement de la caméra et de ses accessoires.
 - Détermination correcte des anomalies de fonctionnement.
 - Débranchement, démontage et rangement corrects de la caméra, du support et des accessoires.
 - Rédaction correcte d'une demande d'entretien ou de réparation.
 - Respect des responsabilités confiées au personnel d'entretien.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Préparer la prise de son.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan audio et d'un plan de sonorisation.
- À l'aide de microphones, de l'équipement de sonorisation, de consoles d'enregistrement et de mixage, d'appareils de traitement sonore ainsi que d'instruments de mesure.
- Sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur technique ou encore d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les plans audio.

- Relevé des microphones, de l'équipement de sonorisation, des consoles et des appareils à utiliser.
- Relevé des points d'implantation et de branchement.
- Repérage des ambiances et des reliefs sonores à créer.
- Planification adéquate des étapes d'installation.

2 Installer le matériel audio.

- Interprétation juste des normes d'installation.
- Sélection, positionnement et pointage corrects des microphones.
- Sélection et disposition correctes de l'équipement de sonorisation.
- Branchement correct des microphones, des consoles et des appareils aux baies de raccordement.
- Pertinence de la correspondance établie entre les microphones et les entrées des consoles ainsi qu'entre les appareils de traitement et les entrées des consoles.
- Pertinence de la correspondance établie entre l'équipement de sonorisation et les sorties des consoles.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

3 Régler le son.

- Interprétation juste des phénomènes acoustiques.
- Réglage correct des niveaux d'entrée et de sortie audio et des niveaux sonores.
- Modulation correcte du signal audio.
- Balance de son conforme aux exigences.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Regroupement correct des microphones.
- Utilisation appropriée des fonctions de réglage et de programmation des consoles et des appareils de traitement sonore.
- Enveloppe, traitements et effets sonores conformes aux exigences artistiques.
- Collaboration appropriée avec le personnel d'éclairage.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer les opérations de magnétoscopie.

Contexte de réalisation

- Pour des supports et des formats *Betacam* numériques et analogiques, DV et HDTV.
- À partir de consignes de réalisation.
- À l'aide de magnétoscopes et de serveurs vidéo, d'appareils de distribution et de transcodage ainsi que d'instruments de mesure.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les consignes de réalisation.

- Relevé des blocs, des transitions et des durées.
- Analyse juste des exigences artistiques et techniques.
- Détermination correcte de l'ordre des séquences de lecture et d'enregistrement.

2 Préparer les magnétoscopes.

- Vérification appropriée de l'état des magnétoscopes.
- Branchement des magnétoscopes dans les baies de raccordement appropriées.
- Réglage précis des valeurs des paramètres audio et vidéo de lecture et d'enregistrement.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.

3 Préparer les séquences de lecture et d'enregistrement.

- Interprétation juste du système de classement.
- Sélection appropriée des rubans, des cassettes ou des fichiers de lecture et d'enregistrement.
- Vérification appropriée du contenu et de la qualité des enregistrements.
- Classement et calage juste des segments de lecture et d'enregistrement.

4 Préparer la transmission des signaux.

- Choix approprié des canaux de réception et d'émission.
- Vérification appropriée du contenu et de la qualité des signaux audio et vidéo.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Respect des consignes de réalisation.
- Respect des normes et des standards relatifs à la réception et à l'émission de signaux.

- 5 Procéder à des lectures et à des enregistrements.
- Branchement correct des appareils de transcodage.
 - Vérification appropriée de la qualité des signaux reproduits et enregistrés.
 - Utilisation appropriée des instruments de mesure.
 - Respect des consignes de réalisation.
 - Respect des normes et des standards d'enregistrement, de compression et de synchronisation de l'image et du son.
- 6 Faire du repiquage.
- Détermination et ordonnancement corrects des segments.
 - Détermination et programmation correctes des points d'entrée et de sortie.
 - Repiquage conforme aux exigences artistiques et techniques.
- 7 Préparer des copies.
- Branchement correct des appareils de distribution et de transcodage.
 - Utilisation appropriée des appareils.
 - Copies conformes aux exigences de la commande.
 - Rédaction correcte de l'information.
 - Respect des normes et des standards d'enregistrement, de compression et de synchronisation de l'image et du son.
 - Respect des normes des diffuseurs.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des scénarios.

Contexte de réalisation

- À partir de scénarios de genres variés et de répertoires de personnages.
- Avec des scénarios se présentant sous la forme de synopsis, de *story-board*, etc.
- Avec des scénarios de formats d'écriture de types *Screenwriters Guild of America* et Téléfilm Canada.
- À l'aide de logiciels de scénarisation.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Cerner le sujet du scénario.

- Interprétation juste des règles et des conventions d'écriture du scénario.
- Reconnaissance du contexte géographique et historique du récit.
- Analyse juste de l'intrigue et de l'action.
- Analyse juste des fils conducteurs et des éléments déclencheurs

2 Cerner les personnages.

- Reconnaissance des types de personnages.
- Analyse juste des caractéristiques et de la psychologie des personnages.
- Analyse juste des relations entre les personnages.
- Analyse juste des effets de l'action et de la psychologie des personnages sur le jeu.

3 Décortiquer la mise en scène.

- Repérage des éléments justifiant l'action et les déplacements.
- Dénombrement et caractérisation précise des lieux de l'action.
- Analyse juste des exigences quant aux lieux de l'action, aux décors et aux costumes.
- Analyse des exigences de la mise en scène en fonction des personnages, de l'action et des décors.

4 Estimer le potentiel du scénario à des fins de production.

- Analyse juste des relations entre le sujet, les personnages et les éléments de la mise en scène.
- Détermination correcte des exigences et des contraintes artistiques du scénario pour une production.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Adapter la distribution des signaux à des besoins de production ou de postproduction.

Contexte de réalisation

- À partir du devis technique de la production ou de la postproduction.
- À l'aide de schémas d'implantation.
- À l'aide de baies de branchement, de câbles de raccordement et d'instruments de mesure.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le devis technique de la production ou de la postproduction.

- Analyse juste des besoins de distribution de signaux.
- Interprétation juste des schémas d'implantation.
- Détermination correcte de la configuration de commutation des signaux vidéo, audio, de communication et de contrôle en modes analogique et numérique.
- Planification adéquate des opérations à effectuer.

2 Modifier la connectique.

- Repérage des baies de branchement et des points de branchement.
- Branchement correct des câbles de raccordement.
- Aiguillage correct des signaux.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Respect des normes techniques.
- Respect des limites d'intervention professionnelle.

3 Vérifier les nouvelles commutations.

- Vérification appropriée de la présence, de la conformité et de la synchronisation des signaux.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Détermination des problèmes de distribution des signaux et de leurs causes.
- Pertinence des modifications apportées à la connectique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire des génériques.

Contexte de réalisation

- À partir de consignes de réalisation et de l'information transmise par le personnel d'assistance à la réalisation.
- À l'aide de synthétiseurs d'écriture et de diathèques électroniques.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les consignes de réalisation.

- Relevé des blocs, des transitions et des durées.
- Analyse juste des exigences artistiques et techniques.
- Analyse juste des besoins de communication et d'information.
- Détermination correcte des solutions graphiques.

2 Réviser l'information à intégrer dans les génériques.

- Vérification appropriée du contenu de l'information.
- Vérification de la conformité du plan de déroulement des génériques.
- Vérification appropriée du respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Détermination complète des erreurs, des fautes et des inexactitudes.
- Correction appropriée de l'information.

3 Rechercher des éléments graphiques.

- Détermination des critères de recherche appropriés.
- Utilisation appropriée de la diathèque électronique, des bases de données et des outils de recherche.
- Choix et importation appropriés des images ou des fontes.

- 4 Générer les pages.
 - Choix approprié des styles et des tailles des fontes.
 - Choix approprié des couleurs.
 - Saisie exacte de l'information.
 - Application correcte des règles de composition et des normes graphiques.
 - Conformité des pages, des fonds de page et des éléments graphiques avec les exigences artistiques et techniques.
 - Utilisation appropriée du logiciel du synthétiseur d'écriture.
 - Respect du style de la production.

- 5 Programmer le déroulement des génériques.
 - Ordonnancement correct des pages.
 - Conformité des séquences de rappel et des effets avec les exigences artistiques et techniques.
 - Utilisation appropriée des fonctions de programmation du synthétiseur d'écriture.
 - Respect des consignes de réalisation.

- 6 Présenter les génériques.
 - Contrôle adéquat du rythme et de la vitesse de déroulement des pages.
 - Utilisation appropriée des fonctions du synthétiseur d'écriture.
 - Respect des consignes de réalisation.

- 7 Archiver les fichiers.
 - Mise à jour correcte des données et de l'information.
 - Gestion appropriée de l'espace disque.
 - Respect des règles de dénomination des répertoires et des fichiers.
 - Respect des règles de classement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer l'aiguillage vidéo.

Contexte de réalisation

- À partir de consignes de réalisation.
- À l'aide d'un pupitre d'aiguillage.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les consignes de réalisation.

- Relevé des blocs, des transitions et des durées.
- Analyse juste des exigences artistiques et techniques.
- Analyse juste des besoins relatifs à l'intégration d'images et d'éléments visuels.
- Détermination correcte des effets d'aiguillage et des traitements d'image à programmer.

2 Contrôler les sources vidéo.

- Vérification appropriée de la présence des signaux et de leur synchronisation.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Pertinence des directives transmises au personnel de production.
- Conformité des sources avec les normes techniques.

3 Programmer et régler l'aiguillage.

- Choix de la technique d'enchaînement appropriée.
- Configuration et réglage corrects des commandes du pupitre d'aiguillage.
- Application correcte des règles de grammaire du langage filmique.
- Utilisation appropriée des fonctions de programmation du pupitre d'aiguillage.
- Conformité des effets et des traitements d'image avec les exigences artistiques et techniques.
- Respect des consignes de réalisation.

4 Aiguiller les images.

- Sélection des sources appropriées.
- Harmonie et rythme dans les enchaînements.
- Précision des gestes.
- Utilisation appropriée des fonctions du pupitre d'aiguillage.
- Respect des consignes de réalisation.

5 Archiver les fichiers.

- Mise à jour correcte des données.
- Respect des règles de dénomination des répertoires et des fichiers.
- Respect des règles de classement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer le tournage et le montage pour des informations journalistiques.

Contexte de réalisation

- À partir d'affectations.
- Avec des appareils de tournage portatifs.
- Avec des appareils de magnétoscopie et un ordinateur de montage.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser l'affectation.

- Relevé des éléments significatifs de l'affectation.
- Choix des appareils en fonction de l'événement à couvrir.

2 Reconnaître les lieux de l'événement.

- Repérage des composantes significatives de l'événement.
- Analyse juste des possibilités et des contraintes des lieux de tournage.
- Détermination des contenus visuel et sonore appropriés.
- Respect de la déontologie et de l'éthique journalistiques.

3 Installer les appareils.

- Positionnement correct des appareils pour l'éclairage, la prise de son et la prise de vue.
- Vérification appropriée du fonctionnement des appareils audio et vidéo.
- Rapidité d'exécution.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

4 Procéder à la captation.

- Adaptation aux circonstances et aux événements.
- Précision des cadrages.
- Fidélité de la prise de son.
- Vérification appropriée de la présence et de la qualité des éléments audio et vidéo.
- Respect de la déontologie et de l'éthique journalistiques.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

- 5 Procéder au montage et expédier le document.
- Choix approprié des plans et des segments sonores à monter.
 - Fidélité de la voix hors-champ.
 - Intégration et enchaînement corrects de l'audio et des plans.
 - Utilisation appropriée des appareils de magnétoscopie et d'un ordinateur de montage.
 - Conformité du montage avec les exigences journalistiques et techniques.
 - Acheminement du document aux personnes appropriées.
 - Archivage approprié du document.
 - Rapidité d'exécution.
 - Respect de la déontologie et de l'éthique journalistiques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Coordonner les activités menées sur un plateau de production.

Contexte de réalisation

- À partir de consignes de réalisation.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.
- En collaboration avec des artistes et des personnalités.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les consignes de réalisation.

- Relevé des blocs, des transitions et des durées.
- Analyse juste des exigences artistiques et techniques.
- Planification adéquate de la logistique et de la circulation des personnes.
- Détermination correcte des stratégies d'animation à utiliser.

2 Diriger les activités du personnel et des invités.

- Prise en considération de l'état émotif des artistes et des personnalités.
- Interprétation juste des consignes de réalisation et de mise en scène.
- Filtrage des consignes de réalisation en fonction de l'harmonie du climat de travail.
- Utilisation appropriée des signaux gestuels.
- Transmission claire des consignes à l'équipe de production, aux artistes et aux personnalités.
- Respect de l'horaire, du conducteur, des règles de sécurité et des règles de discipline.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'adaptation et de leadership.

3 Faire l'animation du public.

- Interprétation juste des consignes de réalisation et de mise en scène.
- Filtrage des consignes de réalisation en fonction des exigences d'ambiance et de production.
- Utilisation appropriée des signaux gestuels.
- Transmission claire des consignes à l'auditoire.
- Utilisation appropriée des techniques d'animation de foule.
- Respect de l'horaire, du conducteur, des règles de sécurité et des règles de discipline.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'adaptation et de leadership.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Coordonner la réalisation d'une émission.

Contexte de réalisation

- À partir d'un projet de production.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le projet de production.

- Interprétation juste de la planification initiale.
- Analyse juste des exigences artistiques et techniques.
- Justification des propositions en ce qui a trait aux cadrages et aux activités menées sur le plateau.

2 Collaborer à la préparation du conducteur de l'émission.

- Justification des propositions en ce qui a trait à la position et la durée des blocs de l'émission et des séquences préenregistrées.
- Justification des propositions en ce qui a trait aux enchaînements.
- Positionnement correct des pauses publicitaires.
- Précision et exactitude de l'information consignée.
- Respect des ententes commerciales.
- Respect du concept et du format du projet de production.

3 Préparer les textes des génériques et de surimpression.

- Rédaction complète de l'information à intégrer.
- Acheminement de la demande de production de textes aux personnes concernées.
- Vérification appropriée du travail demandé.
- Mise à jour appropriée du conducteur.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.

4 Appliquer le conducteur.

- Acheminement du conducteur aux personnes concernées.
- Exactitude des calculs chronométriques.
- Précision des consignes d'exécution.
- Efficacité et clarté de la communication.
- Utilisation appropriée des logiciels.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Participer à l'élaboration d'un projet de production télévisuelle.

Contexte de réalisation

- À partir d'un concept de production.
- À l'aide d'un scénario, de conventions de travail, de conventions sur les droits d'acquisition et de programmes de financement.
- En collaboration avec le personnel chargé de la conception des plans d'éclairage, audio et de décors.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur ou encore d'une productrice ou d'un producteur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le concept de la production.

- Analyse juste du scénario et de ses exigences artistiques.
- Formulation correcte d'hypothèses en ce qui a trait au tournage, à la logistique, à la scénographie et à la distribution.
- Utilisation appropriée d'une méthode d'approximation des coûts.

2 Rechercher et proposer des lieux de tournage.

- Choix et utilisation appropriés de moyens de recherche.
- Analyse juste des caractéristiques géographiques ou physiques des sites ou des bâtiments.
- Évaluation rigoureuse des implications financières et des conséquences sur les ressources humaines et les ressources techniques.
- Consultation appropriée de personnes-ressources.
- Pertinence des suggestions quant au choix des lieux de tournage.

- | | |
|---|--|
| 3 Contribuer à la planification initiale de la production. | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des esquisses de décors et des propositions d'éclairage et audio. • Pertinence des suggestions quant aux types d'appareils de production requis et aux besoins en connectique et en transmission. • Pertinence des suggestions quant à l'ordre de tournage des scènes et aux temps requis. • Détermination correcte du type de personnel requis et du nombre de personnes qui doivent en faire partie. • Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration. |
| 4 Préparer une évaluation des coûts. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des conventions de travail du personnel de création et de production. • Interprétation juste des réglementations sur les droits d'acquisition. • Estimation correcte des coûts relatifs aux décors, à l'audio et à l'éclairage. • Utilisation appropriée de la documentation technique, des chiffriers et des bases de données. • Estimation correcte des coûts de production et de postproduction. • Consultation appropriée de personnes-ressources. |
| 5 Préparer les documents pour le financement de la production et les faire approuver. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des suggestions quant aux sources et aux modes de financement potentiels. • Rédaction et correction appropriées du devis budgétaire, des demandes de financement et des ententes commerciales. • Archivage conforme des documents. |
| 6 Prendre les dispositions relatives à la mise en œuvre de la production. | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation correcte du calendrier de tournage et de la logistique. • Réservation des matériaux, des plateaux de tournage, de l'équipement et de la main-d'œuvre. • Rédaction correcte des demandes de permis et d'autorisation. • Acheminement des documents et des demandes aux personnes appropriées. • Archivage conforme des documents. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir les éclairages pour une production télévisuelle.

Contexte de réalisation

- À partir d'un concept de production.
- À l'aide d'un scénario et d'un plan de décors.
- À l'aide d'un logiciel de conception et de dessin.
- En collaboration avec le personnel chargé de la coordination de la production ainsi que de la conception des plans audio et de décors.
- Sous la supervision d'une productrice ou d'un producteur et d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le concept de la production.

- Analyse juste du scénario et de ses exigences artistiques.
- Analyse juste des plans de décors.
- Formulation correcte d'hypothèses d'éclairage.

2 Repérer les lieux.

- Relevé des services ainsi que des contraintes physiques et géographiques.
- Analyse des contraintes et des possibilités d'éclairage en fonction des décors et des lieux de tournage.
- Détermination des solutions d'installation appropriées.

3 Faire une proposition d'éclairage.

- Conception adéquate des ambiances, des formes, des volumes et des reliefs.
- Application correcte des règles d'éclairage relativement aux décors et aux sites.
- Présentation claire et justifiée des solutions techniques et artistiques.
- Utilisation appropriée des logiciels et de la documentation technique.
- Respect des contraintes budgétaires.

- 4 Dessiner le plan d'éclairage.
- Choix approprié des types de projecteurs et de la console d'éclairage.
 - Détermination correcte du nombre de projecteurs, de filtres, de masques, de biscuits et d'accessoires à utiliser.
 - Détermination correcte des points d'accrochage et de branchement.
 - Détermination correcte des séquences et des effets d'éclairage à programmer.
 - Calcul exact de la charge électrique.
 - Utilisation appropriée des logiciels et de la documentation technique.
 - Clarté du plan d'éclairage.
- 5 Préparer le devis d'éclairage et le faire approuver.
- Estimation correcte des coûts relatifs à la location d'équipement et à la main-d'œuvre.
 - Rédaction et correction appropriées de l'information.
 - Utilisation appropriée des logiciels et de la documentation technique.
 - Archivage approprié du devis.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir la prise de son pour une production télévisuelle.

Contexte de réalisation

- À partir d'un concept de production.
- À l'aide d'un scénario, d'un plan d'éclairage et d'un plan de décors.
- À l'aide d'un logiciel de conception et de dessin.
- En collaboration avec le personnel chargé de la coordination de la production ainsi que de la conception des plans d'éclairage et de décors.
- Sous la supervision d'une productrice ou d'un producteur et d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le concept de la production.

- Analyse juste du scénario et de ses exigences artistiques.
- Analyse juste des plans de décors et des plans d'éclairage.
- Formulation correcte d'hypothèses de prises de son.

2 Repérer les lieux.

- Relevé des services ainsi que des contraintes physiques et géographiques.
- Analyse des contraintes et des possibilités de prises de son en fonction des décors, de l'éclairage et des lieux de tournage.
- Détermination des solutions d'installation appropriées.

3 Faire une proposition de prise de son.

- Conception adéquate des ambiances et des reliefs sonores.
- Présentation claire et justifiée des solutions techniques et artistiques.
- Utilisation appropriée des logiciels et de la documentation technique.
- Respect des contraintes budgétaires.

- 4 Dessiner le plan audio.
- Prise en considération des phénomènes acoustiques.
 - Choix et disposition appropriés des microphones, de la console audio et de l'équipement de sonorisation.
 - Détermination correcte du nombre de microphones, de périphériques et de retours de scène.
 - Détermination correcte des traitements et des effets sonores à programmer.
 - Utilisation appropriée des logiciels et de la documentation technique.
 - Clarté du plan audio.
- 5 Préparer le devis audio et le faire approuver.
- Estimation correcte des coûts relatifs à la location d'équipement et à la main-d'œuvre.
 - Rédaction et correction appropriées de l'information.
 - Utilisation appropriée des logiciels et de la documentation technique.
 - Archivage approprié du devis.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des tournages à la caméra.

Contexte de réalisation

- Pour des tournages de type film.
- En équipe.
- À partir d'un projet de tournage.
- À l'aide du scénario ainsi que de plans de décors et d'éclairage.
- Avec des appareils de production portatifs.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le projet de tournage.

- Interprétation juste de la planification initiale.
- Analyse juste des plans d'éclairage et de décors.
- Analyse juste du scénario et des consignes de réalisation.
- Pertinence des suggestions quant au découpage.

2 Repérer les lieux.

- Relevé des services ainsi que des contraintes physiques et géographiques.
- Détermination des solutions d'installation appropriées.
- Planification adéquate des étapes d'installation.

3 Monter le plateau et préparer l'équipement de production.

- Implantation correcte des décors et des accessoires.
- Disposition et branchements corrects des câbles électriques et des câbles de distribution des signaux.
- Vérification appropriée des appareils de production.
- Préparation correcte des éclairages et de la prise de son.
- Mise en place et étalonnage corrects de la caméra.
- Préparation correcte du support d'enregistrement.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

- 4 Procéder aux répétitions.
- Interprétation juste des consignes de mise en scène et de réalisation.
 - Exécution correcte des essais techniques et artistiques.
 - Analyse juste des points forts et des points faibles des répétitions en ce qui a trait aux dimensions artistiques, logistiques et techniques.
 - Pertinence des suggestions.
 - Exécution correcte de modifications relatives à l'organisation du tournage.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 5 Tourner les séquences.
- Exécution correcte du plan d'éclairage et du plan audio.
 - Précision des cadrages.
 - Fidélité du rendu de la caméra.
 - Coordination efficace des activités menées sur le plateau.
 - Exactitude des notes de continuité.
 - Utilisation appropriée des appareils de production.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Respect des consignes de réalisation et du découpage.
 - Respect des contraintes budgétaires et de temps.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 6 Remiser le matériel.
- Démontage et rangement corrects des appareils, des décors et des accessoires.
 - Détermination correcte des anomalies de fonctionnement des appareils.
 - Rédaction correcte des demandes d'entretien et de réparation.
 - Respect des responsabilités confiées au personnel d'entretien.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.

7 Faire le suivi du tournage.

- Vérification appropriée du respect des ententes commerciales.
- Rédaction correcte et complète des notes de tournage et du rapport de production.
- Acheminement des documents aux personnes appropriées.
- Archivage complet des bandes, des fichiers et des rapports.
- Préparation correcte du matériel destiné au montage.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire des émissions en studio.

Contexte de réalisation

- En équipe.
- En direct ou en différé.
- À partir d'un projet d'émission.
- À l'aide du scénario ainsi que de plans de décors, d'éclairage et audio.
- Avec des appareils de production.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le projet d'émission.

- Interprétation juste de la planification initiale.
- Analyse juste des plans d'éclairage, audio et de décors.
- Analyse juste du scénario ou des consignes de réalisation.
- Pertinence des suggestions quant au découpage ou au conducteur.

2 Préparer le studio et l'équipement de production.

- Implantation correcte des décors et des accessoires.
- Vérification appropriée des appareils de production.
- Préparation correcte des éclairages et de la prise de son.
- Mise en place et étalonnage corrects des caméras.
- Synchronisation correcte des caméras et des sources vidéo.
- Préparation correcte des séquences de lecture et de diffusion ainsi que des supports d'enregistrement.
- Programmation correcte de l'aiguillage et des génériques.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

- 3 Procéder aux répétitions.
- Interprétation juste des consignes de mise en scène et de réalisation.
 - Exécution correcte des essais techniques et artistiques.
 - Analyse juste des points forts et des points faibles des répétitions en ce qui a trait aux dimensions artistiques, logistiques et techniques.
 - Pertinence des suggestions.
 - Exécution correcte de modifications relatives à l'organisation de la production.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 4 Procéder à la captation ou à l'enregistrement.
- Exécution correcte du plan d'éclairage et du plan audio.
 - Précision des cadrages.
 - Fidélité et similitude des rendus de caméras.
 - Intégration et enchaînement corrects des sources audio et vidéo ainsi que des génériques.
 - Coordination efficace des activités menées sur le plateau.
 - Utilisation appropriée des appareils de production.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Respect des consignes de réalisation, du conducteur et du découpage.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 5 Remiser le matériel.
- Démontage et rangement corrects des appareils et des décors.
 - Détermination correcte des anomalies de fonctionnement des appareils.
 - Rédaction correcte des demandes d'entretien et de réparation.
 - Respect des responsabilités confiées au personnel d'entretien.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.

6 Faire le suivi de la production.

- Vérification appropriée du respect des ententes commerciales.
- Rédaction correcte et complète des notes sur le tournage et du rapport de production.
- Acheminement des documents aux personnes appropriées.
- Archivage complet des bandes, des fichiers et des rapports.
- Préparation correcte du matériel destiné au montage.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer les transmissions de signaux en extérieur.

Contexte de réalisation

- Pour des transmissions hertziennes, par satellite ou par câble.
- À partir du conducteur de l'émission et de l'horaire de mise en ondes.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.
- À l'aide d'antennes à micro-ondes, de coupoles satellites, de serveurs vidéo, d'appareils de distribution et de transcodage ainsi que d'instruments de mesure.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser l'affectation et les consignes de réalisation.

- Relevé des éléments significatifs de l'affectation.
- Relevé des blocs, des transitions et des durées.
- Analyse juste des exigences techniques, artistiques ou journalistiques.

2 Se procurer l'équipement de transmission et se rendre sur les lieux.

- Choix pertinent d'appareils et vérification appropriée de l'état de ces derniers.
- Utilisation appropriée de cartes routières et du GPS.
- Positionnement du car à l'endroit approprié.

3 Établir la transmission.

- Érection et orientation conformes de l'antenne sur la cible de réception ou branchement conforme.
- Choix approprié des canaux de réception et d'émission.
- Étalonnage correct des signaux.
- Réglage précis des valeurs des paramètres de transmission.
- Exécution correcte des tests de transmission.
- Utilisation appropriée des appareils de réception et d'émission ainsi que des instruments de mesure.
- Respect des normes et des standards relatifs à la réception et à l'émission des signaux.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

- 4 Procéder à la transmission des signaux.
- Raccordement correct des appareils de production.
 - Vérification appropriée du contenu et de la qualité des signaux audio et vidéo.
 - Utilisation appropriée des instruments de mesure.
 - Respect des consignes de réalisation.
 - Respect des normes et des standards relatifs à la réception et à l'émission des signaux.
- 5 Remiser le matériel.
- Détermination correcte des anomalies de fonctionnement.
 - Débranchement, démontage et rangement corrects des appareils.
 - Rédaction correcte d'une demande d'entretien ou de réparation.
 - Respect des responsabilités confiées au personnel d'entretien.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire des émissions en unités mobiles.

Contexte de réalisation

- En équipe.
- En direct ou en différé.
- À partir d'un projet d'émission.
- À l'aide de schémas d'implantation, du conducteur ainsi que de plans de décors, d'éclairage et audio.
- Avec des appareils de production mobiles.
- Sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le projet d'émission.

- Interprétation juste de la planification initiale et des schémas d'implantation.
- Analyse juste des plans d'éclairage, audio et de décors.
- Analyse juste du conducteur et des consignes de réalisation.
- Pertinence des suggestions quant au découpage.

2 Repérer les lieux.

- Relevé des services ainsi que des contraintes physiques et géographiques.
- Détermination des solutions d'installation appropriées.
- Planification adéquate des étapes d'installation.

3 Installer le mobile.

- Positionnement correct du mobile.
- Déploiement et branchements corrects des câbles électriques et des câbles de distribution des signaux.
- Installation correcte de l'équipement de transmission et de réception.
- Respect des étapes d'installation.
- Respect des limites d'intervention professionnelle.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

- 4 Préparer l'équipement de production.
- Vérification appropriée des appareils de production.
 - Commutation des signaux conforme aux exigences techniques.
 - Préparation correcte de la prise de son.
 - Mise en place et étalonnage corrects des caméras.
 - Synchronisation correcte des caméras et des sources vidéo.
 - Préparation correcte des séquences de lecture et de diffusion ainsi que des supports d'enregistrement.
 - Programmation correcte de l'aiguillage et des génériques.
 - Établissement correct des transmissions.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 5 Procéder aux répétitions.
- Interprétation juste des consignes de mise en scène et de réalisation.
 - Exécution correcte des essais techniques et artistiques.
 - Analyse juste des points forts et des points faibles des répétitions en ce qui a trait aux dimensions artistiques, logistiques et techniques.
 - Pertinence des suggestions.
 - Exécution correcte des modifications relatives à l'organisation de la production.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.

- 6 Procéder à la captation ou à l'enregistrement.
- Exécution correcte du plan d'éclairage et du plan audio.
 - Précision des cadrages.
 - Fidélité et similitude des rendus de caméras.
 - Intégration et enchaînement corrects des sources audio et vidéo ainsi que des génériques.
 - Coordination efficace des activités menées sur le plateau.
 - Fiabilité des transmissions de signaux.
 - Utilisation appropriée des appareils de production.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Respect des consignes de réalisation et du découpage.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 7 Remiser le matériel.
- Démontage et rangement corrects des appareils.
 - Détermination correcte des anomalies de fonctionnement des appareils.
 - Rédaction correcte des demandes d'entretien et de réparation.
 - Respect des limites d'intervention professionnelle.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 8 Faire le suivi de la production.
- Vérification appropriée du respect des ententes commerciales.
 - Rédaction correcte et complète des notes sur le tournage et du rapport de production.
 - Acheminement des documents aux personnes appropriées.
 - Archivage complet des bandes, des fichiers et des rapports.
 - Préparation correcte du matériel destiné au montage.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer le montage d'une émission.

Contexte de réalisation

- À partir de rushes.
- À l'aide du conducteur, du découpage technique et du rapport de production.
- À l'aide de serveurs vidéo, d'appareils de magnétoscopie et de distribution, d'ordinateurs de montage et d'instruments de mesure.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Visionner les rushes et planifier l'exécution des travaux.

- Analyse juste de l'information présente dans le conducteur, le découpage et le rapport de production.
- Appréciation exacte de la qualité optique des prises de vue et de la fidélité des prises de son.
- Détermination correcte des plans à monter.
- Détermination correcte des étapes du travail.

2 Préparer l'équipement de montage.

- Vérification appropriée des appareils de magnétoscopie et des périphériques.
- Présence, conformité et synchronisation des signaux.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Préparation correcte des séquences de lecture et du support d'enregistrement.

3 Numériser les plans à monter.

- Sélection appropriée des plans à numériser.
- Choix du format de numérisation, du taux de compression et de la fréquence d'échantillonnage appropriés.
- Utilisation appropriée de l'ordinateur de montage.
- Gestion appropriée de l'espace disque.
- Catalogage correct de l'information.

- 4 Procéder au montage et expédier les copies.
- Détermination correcte des points d'entrée et de sortie.
 - Réglage précis des valeurs des paramètres de l'image et du son.
 - Intégration et enchaînement corrects de l'audio, des plans et des génériques.
 - Utilisation appropriée de l'ordinateur de montage, des appareils de magnétoscopie et des périphériques.
 - Conformité du montage et des copies.
 - Acheminement des documents aux personnes appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Transférer des films sur bandes vidéo.

Contexte de réalisation

- À partir de pellicules film de formats différents.
- À l'aide d'appareils de transfert, de correction de couleurs et de magnétoscopie, de moniteurs de référence et d'instruments de mesure.
- Sous la supervision de la directrice ou du directeur photo.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Visionner le film.

- Reconnaissance du format de pellicule, du type de tirage et du ratio d'image.
- Vérification appropriée de l'intégrité de la pellicule.
- Interprétation juste des relations entre la gradation, la granulation et la sensibilité de la pellicule.
- Distinction juste des degrés d'intensité, des teintes et des gammes de nuances des couleurs.

2 Préparer les appareils.

- Branchement des appareils dans les baies de raccordements appropriées.
- Vérification et étalonnage corrects des appareils de correction de couleurs et de transfert ainsi que du moniteur.
- Vérification et étalonnage corrects des magnétoscopes enregistreurs.
- Estimation de la perte de nuances de gris en fonction des spécifications des appareils de transfert.
- Réglage correct de la vitesse de transfert.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.

- 3 Corriger les couleurs.
- Sélection appropriée des segments de pellicule à corriger.
 - Distinction juste des degrés d'intensité, des teintes et des gammes de nuances des couleurs.
 - Sauvegarde complète des valeurs des paramètres de correction.
 - Utilisation appropriée des appareils.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Conformité des couleurs avec les demandes de la directrice ou du directeur photo.
- 4 Enregistrer le film et expédier les copies.
- Utilisation appropriée des appareils.
 - Rédaction correcte de la liste de décisions de correction de couleurs.
 - Application correcte d'une procédure de contrôle de qualité.
 - Archivage approprié des fichiers et de la documentation.
 - Acheminement des documents aux personnes appropriées.
 - Respect des normes des diffuseurs.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer le prémontage d'une production.

Contexte de réalisation

- À partir de rushes.
- À l'aide du scénario, du découpage et de notes de tournage.
- À l'aide d'un ordinateur de montage, d'appareils de magnétoscopie, de périphériques et d'instruments de mesure.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Visionner les rushes et planifier l'exécution des travaux.

- Analyse juste du scénario, du découpage et des notes de tournage.
- Appréciation exacte de la qualité optique des prises de vue et de la fidélité des prises de son.
- Comparaison des prises de vue avec les situations prévues en préproduction.
- Analyse juste des éléments sémiotiques.
- Organisation du travail en fonction des exigences d'un montage en parallèle, d'un montage séquentiel ou d'un montage par ellipse.

2 Numériser les plans.

- Vérification et utilisation appropriées des périphériques, des appareils de magnétoscopie et des instruments de mesure.
- Détermination correcte des plans à numériser.
- Choix du protocole de communication approprié.
- Choix du format de numérisation, du taux de compression et de la fréquence d'échantillonnage appropriés.
- Utilisation appropriée de l'ordinateur de montage
- Gestion appropriée de l'espace disque.
- Catalogage correct de l'information.

- 3 Procéder à l'assemblage.
 - Détermination correcte des plans à monter et des types d'enchaînements à utiliser.
 - Détermination correcte des points d'entrée et de sortie.
 - Intégration et enchaînement corrects de l'audio et des plans.
 - Mise en œuvre d'un processus de création.
 - Application correcte des règles de grammaire du langage filmique.
 - Utilisation appropriée de l'ordinateur de montage.
 - Gestion appropriée de l'espace disque.
 - Respect des exigences relatives au montage en parallèle, au montage séquentiel ou au montage par ellipse.
 - Respect du concept et du format de la production.

- 4 Faire approuver le prémontage par la cliente ou le client et y apporter les modifications nécessaires.
 - Préparation soignée du matériel.
 - Présentation claire et justifiée des solutions techniques et artistiques retenues.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Pertinence des modifications apportées au prémontage.

- 5 Produire les copies nécessaires et les expédier.
 - Conformité des copies avec les exigences techniques.
 - Édition correcte de la liste de décisions de montage.
 - Archivage approprié des fichiers et de la documentation.
 - Acheminement des documents aux personnes appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Participer à l'élaboration de projets de postproduction.

Contexte de réalisation

- À partir d'une demande de production d'effets spéciaux.
- À l'aide de scénarios, de notes de tournage et de conventions de travail.
- En collaboration avec une réalisatrice ou un réalisateur, une directrice ou un directeur d'effets spéciaux et le personnel de conception des plans d'éclairage.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la demande de production d'effets spéciaux.

- Analyse juste du scénario et des notes de tournage.
- Analyse juste des exigences posées par les dimensions artistiques et techniques du projet.
- Formulation correcte d'hypothèses en ce qui a trait au tournage, à la logistique et à la scénographie.

2 Visionner les rushes et participer à la mise au point du concept d'effets spéciaux.

- Appréciation exacte de la qualité optique et des éléments sémiotiques des rushes.
- Relevé des plans qui nécessitent des effets spéciaux.
- Analyse juste des caractéristiques techniques et artistiques des plans maîtres.
- Évaluation rigoureuse des implications financières et des conséquences sur les ressources humaines et les ressources techniques.
- Pertinence des suggestions quant à la méthode de tournage, au compositing et au montage.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
- Respect des exigences de la cliente ou du client.

- | | |
|---|--|
| 3 Contribuer à la planification initiale du tournage des effets spéciaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des esquisses de décors et d'environnements virtuels ainsi que des propositions d'éclairage. • Pertinence des suggestions quant aux types d'appareils de production d'effets spéciaux et aux besoins en connectique. • Pertinence des suggestions quant à l'ordre de tournage des effets spéciaux et aux temps requis pour leur production. • Détermination correcte du type de personnel requis et du nombre de personnes qui doivent en faire partie. • Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration. • Respect des exigences de la cliente ou du client. |
| 4 Contribuer à la planification initiale du montage et du mixage. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination correcte des exigences de production relatives à l'infographie, au compositing, au montage et au mixage. • Pertinence des suggestions quant aux types d'appareils d'infographie, de compositing, de montage et de mixage. • Détermination correcte du type de personnel requis et du nombre de personnes qui doivent en faire partie. • Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration. • Respect des exigences de la cliente ou du client. |
| 5 Préparer des évaluations de coûts et les faire approuver. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des conventions de travail. • Estimation correcte des coûts relatifs aux décors et à l'éclairage. • Estimation correcte des coûts relatifs au tournage des effets spéciaux, à l'infographie, au compositing, au montage et au mixage. • Utilisation appropriée de la documentation technique, des chiffriers et des bases de données. • Consultation appropriée de personnes-ressources. |
| 6 Prendre les dispositions relatives à la mise en œuvre des travaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Réservation des matériaux, des plateaux de tournage, de l'équipement et de la main-d'œuvre. • Élaboration appropriée de la logistique. • Rédaction correcte des demandes de permis et d'autorisation. • Acheminement des documents aux personnes appropriées. • Archivage approprié des documents. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir les éclairages pour le tournage d'effets spéciaux.

Contexte de réalisation

- À partir d'une demande de production d'effets spéciaux.
- À l'aide de scénarios, de notes de tournage et d'un plan de décors.
- À l'aide d'un logiciel de conception et de dessin.
- En collaboration avec une réalisatrice ou un réalisateur, une directrice ou un directeur d'effets spéciaux et avec le personnel de coordination de la postproduction.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Analyser la demande de production d'effets spéciaux.
- 2 Visionner les rushes et faire une proposition d'éclairage.

- Analyse juste du scénario et des notes de tournage.
- Analyse juste des plans de décors.
- Formulation correcte d'hypothèses d'éclairage.
- Appréciation exacte de la qualité optique et des éléments sémiotiques des rushes.
- Relevé des plans qui nécessitent des effets spéciaux.
- Analyse juste des caractéristiques techniques et artistiques des plans-maîtres.
- Conception adéquate des ambiances, des formes, des volumes et des reliefs.
- Détermination correcte des raccords d'éclairage et des raccords d'ambiance à produire.
- Application correcte des règles d'éclairage de fonds d'incrustation d'effets spéciaux.
- Présentation claire et justifiée des solutions techniques et artistiques.
- Utilisation appropriée des logiciels et de la documentation technique.
- Respect des exigences de la cliente ou du client.

- 3 Dessiner le plan d'éclairage.
- Choix approprié des types de projecteurs et des fonds d'incrustation.
 - Détermination correcte du nombre de projecteurs, de filtres, de masques, de biscuits et d'accessoires à utiliser.
 - Détermination correcte des points d'accrochage et de branchement.
 - Détermination correcte des séquences et des effets d'éclairage à programmer.
 - Utilisation appropriée des logiciels et de la documentation technique.
 - Clarté du plan d'éclairage.
- 4 Préparer le devis d'éclairage et le faire approuver.
- Estimation correcte des coûts relatifs à la location d'équipement et à la main-d'œuvre.
 - Rédaction et correction appropriées de l'information.
 - Utilisation appropriée des logiciels et de la documentation technique.
 - Archivage approprié du devis.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer le tournage d'effets spéciaux.

Contexte de réalisation

- En équipe.
- Pour des productions de vidéos ou de films.
- En haute définition.
- À partir d'un projet de tournage d'effets spéciaux.
- À l'aide de plans de décors, de plans d'éclairage, de notes de mise en scène et de découpages techniques.
- Avec des appareils de production d'effets spéciaux asservis ou non et des systèmes de saisie de données.
- Sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur d'effets spéciaux.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le projet de tournage.

- Interprétation juste de la planification initiale.
- Analyse juste des plans d'éclairage et de décors.
- Analyse juste du scénario et des notes de mises en scène.
- Pertinence des suggestions quant au découpage.

2 Préparer le studio et l'équipement de production.

- Installation correcte des éléments scénographiques et des points de repère.
- Vérification et installation appropriées des appareils de production ainsi que des systèmes de prises de vue asservis et de saisie de données.
- Préparation correcte des éclairages.
- Mise en place et étalonnage corrects des caméras.
- Synchronisation correcte des caméras et des sources vidéo.
- Préparation correcte des séquences de lecture et des supports d'enregistrement.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

- 3 Participer à la mise au point des solutions de tournage.
- Interprétation juste des consignes de mise en scène et de réalisation.
 - Exécution correcte des essais techniques et artistiques.
 - Analyse juste des points forts et des points faibles des répétitions en ce qui a trait aux dimensions artistiques, logistiques et techniques.
 - Pertinence des suggestions.
 - Exécution correcte des modifications relatives à l'organisation du tournage.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 4 Procéder à l'enregistrement.
- Exécution correcte du plan d'éclairage.
 - Précision des cadrages et des mouvements de caméras.
 - Fidélité et similitude des rendus de caméras.
 - Pertinence et exactitude des décomptes et des consignes d'exécution.
 - Utilisation appropriée des appareils de production ainsi que des systèmes de prises de vue asservis et de saisie de données.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Respect des consignes de réalisation
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 5 Remiser le matériel.
- Démontage et rangement corrects des appareils et des éléments scénographiques.
 - Détermination correcte des anomalies de fonctionnement des appareils.
 - Rédaction correcte des demandes d'entretien et de réparation.
 - Respect des responsabilités confiées au personnel d'entretien.
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- 6 Faire le suivi du tournage.
- Rédaction correcte et complète des notes de tournage et du rapport de production.
 - Acheminement des documents aux personnes appropriées.
 - Archivage approprié des bandes, des fichiers et des rapports.
 - Préparation correcte du matériel destiné au montage.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer des illustrations et des animations de synthèse à deux dimensions.

Contexte de réalisation

- À partir d'une demande de production.
- À l'aide de logiciels de création et d'animation en deux dimensions.
- À l'aide d'ordinateurs, de périphériques et de diathèques électroniques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la demande de production.

- Analyse juste du concept, de l'esquisse ou du scénarimage de la demande.
- Détermination correcte des caractéristiques artistiques et techniques des illustrations et des animations à créer.
- Choix approprié des technologies à utiliser.
- Planification adéquate du travail à effectuer.

2 Rechercher des éléments graphiques.

- Détermination des critères de recherche appropriés.
- Utilisation appropriée de la diathèque électronique, des bases de données et des outils de recherche.
- Choix et importation appropriés des icônes, des textures ou des fontes.

3 Numériser les éléments graphiques.

- Vérification et utilisation appropriées des périphériques et des appareils de numérisation.
- Choix du format de numérisation et du taux de compression appropriés.
- Utilisation appropriée des logiciels et des modules externes.
- Gestion appropriée de l'espace disque.
- Catalogage correct de l'information.
- Respect des droits d'auteur.

- 4 Dessiner les illustrations.
- Choix approprié des couleurs.
 - Épuration ou accentuation des éléments graphiques en fonction des exigences artistiques.
 - Application correcte des règles de composition et des normes graphiques.
 - Choix approprié des styles et des tailles des fontes.
 - Utilisation appropriée des logiciels et des modules externes.
 - Respect du concept, de l'esquisse ou du scénarimage.
- 5 Produire les couches.
- Ordonnement correct et efficace des couches et de leur arborescence.
 - Détermination correcte des corrections de couleurs, de textures et de nettetés.
 - Précision des caches.
 - Pertinence de la correspondance établie entre les illustrations et les couches ainsi qu'entre les caches et les couches.
 - Choix et animation appropriés des couches et des éléments qui les composent.
 - Mise en œuvre d'un processus de création.
 - Utilisation appropriée des logiciels et des modules externes.
 - Respect des exigences d'intégration.
- 6 Transmettre les illustrations ainsi que les animations et archiver les fichiers.
- Conversion des fichiers conforme à la demande de production.
 - Acheminement des documents aux personnes appropriées.
 - Effacement des fichiers inutiles.
 - Respect des règles de dénomination des répertoires et des fichiers.
 - Respect des règles de classement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer l'animation d'éléments visuels de synthèse à trois dimensions.

Contexte de réalisation

- À partir d'une demande de production.
- À l'aide de logiciels de création et d'animation en trois dimensions.
- À l'aide d'ordinateurs, de périphériques et de diathèques électroniques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la demande de production.

- Analyse juste du concept, de l'esquisse ou du scénarimage de la demande.
- Détermination correcte des caractéristiques artistiques et techniques des environnements virtuels et des animations à créer.
- Choix approprié des technologies à utiliser.
- Planification adéquate du travail à effectuer.

2 Rechercher des éléments de synthèse à deux dimensions et des modélisations.

- Détermination des critères de recherche appropriés.
- Utilisation appropriée de la diathèque électronique, des bases de données et des outils de recherche.
- Choix et importation de la densité de la structure de modélisation en fonction des exigences relatives au rendu et à la résolution.
- Choix et importation appropriés des icônes, des textures ou des fontes.

- 3 Animer les éléments de synthèse à deux dimensions et les modélisations.
- Épuration et accentuation des éléments de synthèse à deux dimensions et des modélisations en fonction des exigences artistiques.
 - Détermination correcte des points d'articulation des modélisations et de leur hiérarchie.
 - Détermination correcte des attributs et des propriétés géométriques et physiques à appliquer aux modèles.
 - Détermination correcte des angles de prises de vue, des mouvements, de la mise au point et de la profondeur de champ de la caméra virtuelle.
 - Détermination correcte de la mise en scène des modélisations et des éléments graphiques.
 - Mise en œuvre d'un processus de création.
 - Application correcte des lois de la cinématique.
 - Application correcte des règles de grammaire du langage filmique.
 - Utilisation appropriée des logiciels et des modules externes.
 - Respect des exigences d'intégration.
- 4 Habiller et éclairer les éléments de synthèse à deux dimensions et les modélisations.
- Détermination correcte des caractéristiques physiques de l'environnement virtuel.
 - Application correcte des couleurs et des textures.
 - Détermination correcte des coordonnées relatives aux sources d'émission et de réception des éclairages virtuels.
 - Réalisation adéquate des ambiances, des formes, des volumes et des reliefs.
 - Application correcte des règles de grammaire du langage filmique.
 - Utilisation appropriée des logiciels et des modules externes.
- 6 Transmettre les animations et archiver les fichiers.
- Conversion des fichiers conforme à la demande de production.
 - Acheminement des documents aux personnes appropriées.
 - Effacement des fichiers inutiles.
 - Respect des règles de dénomination des répertoires et des fichiers.
 - Respect des règles de classement.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer le compositing des effets spéciaux.

Contexte de réalisation

- Pour des productions de vidéos ou de films.
- À partir du document de prémontage, de rubans-maîtres de la production d'effets spéciaux et d'éléments visuels de synthèse.
- À l'aide d'un ordinateur de compositing, d'appareils de numérisation et de périphériques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Visionner le prémontage ainsi que les rubans-maîtres et planifier l'exécution des travaux de compositing.

- Analyse juste de l'information présente dans la liste de décisions de montage et les notes de tournage.
- Analyse juste des exigences artistiques et techniques de la demande.
- Appréciation exacte de la qualité optique des prises de vue.
- Sélection appropriée des plans et des éléments visuels à traiter et à intégrer.
- Organisation du travail en fonction des exigences d'intégration et de l'ordre hiérarchique des éléments visuels.

2 Numériser les plans des rubans-maîtres du tournage et des effets spéciaux.

- Vérification et utilisation appropriées des périphériques et des appareils de numérisation.
- Sélection appropriée des plans à numériser.
- Choix du protocole de communication approprié.
- Choix du format de numérisation et du taux de compression appropriés.
- Utilisation appropriée des logiciels et des modules externes
- Gestion appropriée de l'espace disque.
- Catalogage correct de l'information.

3 Préparer les éléments visuels de synthèse.

- Création judicieuse et correcte des illustrations et des animations en deux dimensions
- Préparation judicieuse et correcte des animations en trois dimensions.
- Rédaction judicieuse et correcte des génériques, des surimpressions et des titres spéciaux.
- Utilisation appropriée du logiciel et des modules externes.

- 4 Produire les couches.
- Ordonnement correct et efficace des couches et de leur arborescence.
 - Détermination correcte des corrections de couleurs, de textures et des nettetés.
 - Précision des caches.
 - Pertinence de la correspondance établie entre les plans et les couches, entre les éléments visuels de synthèse et les couches ainsi qu'entre les caches et les couches.
 - Détermination correcte des coordonnées relatives aux sources d'émission et de réception des éclairages virtuels.
 - Animation correcte des couches et de leurs composantes.
 - Mise en œuvre d'un processus de création.
 - Utilisation appropriée des coordonnées numériques des tournages.
 - Utilisation appropriée du logiciel et des modules externes.
- 5 Créer des particules.
- Interprétation juste des phénomènes physiques à générer.
 - Détermination correcte des coordonnées relatives aux sources d'émission et de réception.
 - Détermination correcte des attributs et des propriétés géométriques et physiques des particules
 - Détermination correcte des caractéristiques physiques de l'environnement virtuel.
 - Détermination correcte des coordonnées relatives aux sources d'émission et de réception des éclairages virtuels.
 - Animation correcte des particules.
 - Mise en œuvre d'un processus de création.
 - Utilisation appropriée du logiciel et des modules externes
- 6 Faire approuver le compositing par la cliente ou le client et y apporter les modifications nécessaires.
- Préparation soignée du matériel.
 - Présentation claire et justifiée des solutions techniques et artistiques retenues.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Pertinence des modifications apportées au compositing.

- 7 Produire les copies nécessaires et les expédier.
- Conformité des copies avec les exigences techniques.
 - Modification judicieuse de la liste de décisions de montage.
 - Archivage approprié des fichiers et de la documentation.
 - Acheminement des documents aux personnes appropriées.
 - Respect des normes des diffuseurs.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer le montage final d'une production.

Contexte de réalisation

- À partir du document de prémontage, de rubans-maîtres de la production, de plans de compositing, d'éléments visuels de synthèse, de génériques et de segments sonores.
- À l'aide du découpage et de la liste de décisions de montage.
- À l'aide d'un ordinateur de montage, d'appareils de magnétoscopie, d'un pupitre d'aiguillage, d'un synthétiseur d'écriture, de périphériques et d'instruments de mesure.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Visionner le prémontage ainsi que le compositing et planifier l'exécution des travaux.

- Analyse juste du découpage et de l'information présente dans la liste de décisions de montage.
- Analyse juste des exigences artistiques et techniques de la demande.
- Organisation du travail en fonction des exigences d'un montage en parallèle, d'un montage séquentiel ou d'un montage par ellipse.

2 Préparer l'équipement de montage.

- Vérification appropriée des appareils de magnétoscopie, de numérisation et de montage ainsi que des périphériques.
- Présence, conformité et synchronisation des signaux.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Choix des protocoles de communication appropriés.
- Préparation correcte des séquences de lecture et du support d'enregistrement.
- Programmation correcte de l'aiguillage.
- Gestion appropriée de l'espace disque.

3 Numériser les plans des rubans-maîtres à monter.

- Sélection appropriée des plans à numériser.
- Choix du format de numérisation, du taux de compression et de la fréquence d'échantillonnage appropriés.
- Utilisation appropriée de l'ordinateur de montage.
- Gestion appropriée de l'espace disque.
- Catalogage correct de l'information.

- 4 Procéder au montage final.
- Pertinence des suggestions et des consultations données au personnel de création.
 - Détermination correcte des types d'enchaînements à utiliser.
 - Intégration et enchaînement corrects de l'audio, des plans des rubans-maîtres, des génériques, des éléments visuels de synthèse et des plans de compositing.
 - Application correcte des règles de grammaire du langage filmique.
 - Utilisation appropriée de l'ordinateur de montage.
 - Gestion appropriée de l'espace disque.
 - Respect des exigences d'un montage en parallèle, d'un montage séquentiel ou d'un montage par ellipse.
 - Conformité du montage avec les exigences artistiques et techniques.
- 5 Faire approuver le montage par la cliente ou le client et y apporter les modifications nécessaires.
- Préparation soignée du matériel.
 - Présentation claire et justifiée des solutions techniques et artistiques retenues.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Pertinence des modifications apportées au montage.
- 6 Produire les copies nécessaires et les expédier.
- Conformité des copies avec les exigences techniques.
 - Édition correcte de la liste de décisions de montage.
 - Archivage approprié des fichiers et de la documentation.
 - Acheminement des documents aux personnes appropriées.
 - Respect des normes des diffuseurs.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer le montage sonore et le mixage final.

Contexte de réalisation

- À partir du montage final et de rubans-maîtres audio.
- À l'aide de la liste de décisions de montage.
- À l'aide d'ordinateurs de montage et de mixage, d'enceintes acoustiques de référence, d'appareils de numérisation, d'enregistrement, de postsynchronisation de montage et de mixage ainsi que d'instruments de mesure.
- À l'aide d'une discothèque de sons.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Visionner le montage final et planifier l'exécution des travaux de montage sonore et de mixage.

- Vérification appropriée de la qualité et de la fidélité des prises de son.
- Analyse juste de la liste de décisions de montage.
- Analyse juste des exigences artistiques et techniques de la demande.
- Organisation du travail en fonction d'un montage et d'un mixage multipistes.

2 Préparer l'équipement de montage et de mixage.

- Vérification et réglage corrects des appareils de numérisation, d'enregistrement, de postsynchronisation de montage et de mixage.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.

3 Acquérir des éléments sonores ou produire les bruitages nécessaires.

- Relevé des éléments sonores ou des bruitages à acquérir ou à produire.
- Détermination des critères de recherche appropriés.
- Utilisation appropriée des bases de données et des outils de recherche.
- Choix des sons ou des pièces musicales appropriés.
- Pertinence et fidélité de la prise de son.
- Utilisation appropriée d'une technique de bruitage.
- Respect des droits d'auteur.

- 4 Postsynchroniser les voix.
- Interprétation juste du sens des dialogues.
 - Pertinence des consignes données aux artistes.
 - Utilisation appropriée des appareils de postsynchronisation.
 - Respect des temps et des durées prévues.
 - Fidélité de la prise de son.
- 5 Numériser les éléments sonores.
- Choix du protocole de communication approprié.
 - Choix du format de numérisation, du taux de compression et de la fréquence d'échantillonnage appropriés.
 - Sélection appropriée des segments à numériser.
 - Utilisation appropriée des appareils de numérisation et de l'ordinateur de montage sonore.
 - Gestion appropriée de l'espace disque.
 - Catalogage correct de l'information.
- 6 Procéder au montage sonore.
- Organisation correcte des pistes sonores.
 - Pertinence de la correspondance établie entre les pistes sonores et les voies.
 - Élagage précis des segments sonores.
 - Intégration correcte des segments sonores.
 - Synchronisation précise des segments sonores et de l'image.
 - Gestion appropriée de l'espace disque.
 - Utilisation appropriée des appareils de montage.
- 7 Procéder au mixage.
- Pertinence des suggestions et des consultations données au personnel de création.
 - Détermination correcte des types de traitements sonores et d'enchaînements.
 - Traitement et enchaînement corrects des segments sonores.
 - Détermination et réglage corrects des niveaux des éléments sonores.
 - Mise en œuvre d'un processus de création.
 - Utilisation appropriée des appareils de mixage.
 - Gestion appropriée de l'espace disque.
 - Couleur, fidélité et perspective des sons.
- 8 Faire approuver le montage et le mixage par la cliente ou le client et y apporter les modifications nécessaires.
- Préparation soignée du matériel.
 - Présentation claire et justifiée des solutions techniques et artistiques retenues.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
 - Pertinence des modifications apportées au montage et au mixage.

